
Communiqué de Presse

L'ADAPEI des Hautes-Pyrénées organise :

COLLOQUE HANDICAP ET AUTODETERMINATION

Vendredi 12 octobre 2018

**Amphithéâtre de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Tarbes et Hautes Pyrénées**

■ Dans un environnement sociétal en profonde mutation, l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées a un rôle de veille et d'interpellation afin de répondre, de la façon la plus adaptée possible, aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap. Celles-ci aspirent et ont droit à un parcours de vie dans la société avec la même liberté de choix que les autres personnes.

■ **L'Autodétermination : Quésaco ?**

C'est la capacité à agir et à gouverner sa vie, faire des choix et prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées. (Wehmeyer & Sands, 1996)

Recueillir les souhaits de chacun, enfants comme adultes, dans tous les domaines de la vie et les accompagner pour transformer ceux-ci en pouvoir d'agir implique des évolutions des pratiques d'accompagnement pour leur permettre de vivre pleinement dans la société. Les pouvoirs publics, les partenaires institutionnels mais aussi les acteurs de l'accompagnement (associations, professionnels des établissements du mouvement Unapei) sont amenés à penser leur organisation pour répondre à ces souhaits en favorisant prioritairement l'accès aux dispositifs de droit commun. Ces évolutions modifient l'organisation du système global de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans notre société.

La conception d'une personne actrice de son parcours, donc investie du pouvoir d'agir sur son propre destin, s'impose dans les évolutions actuelles. Qu'elles vivent à domicile ou en établissement, les personnes en situation de handicap gagnent ou reconquièrent le contrôle de leur vie. Toutes aspirent à être considérées comme des citoyens à part entière.

■ **Rendez-vous le vendredi 12 octobre 2018** à partir de 9h00 à l'amphithéâtre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Tarbes et Hautes-Pyrénées, afin de voir ensemble comment on peut travailler au développement de l'autodétermination.

Le colloque sera animé par Coralie Sarrazin, psychologue diplômée de l'École de psychologues praticiens de Paris. Ses expériences professionnelles en hôpital psychiatrique, fondations reconnues d'utilité publique, organisme de placement spécialisé... l'ont amené à se spécialiser en psychopathologie et particulièrement dans l'accompagnement à l'autodétermination. Elle est très attachée aux valeurs véhiculées par l'autodétermination, l'indépendance, l'autonomie et le droit à effectuer ses propres choix. Sa volonté professionnelle est d'œuvrer pour la promotion et le développement de la santé mentale des personnes présentant un handicap ou non, par l'accompagnement à l'autodétermination et la mise en place de solutions pratiques et durables.

Au programme :

9h30 : introduction de Mme Evelyne LUCOTTE-ROUGIER, Présidente de l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées.

9h45 : Intervention : Qu'est ce que l'autodétermination ? (Coralie SARRAZIN)

11h15 : Intervention : comment favoriser l'émergence de comportements autodéterminés ? (Coralie SARRAZIN)

12h00 : Discussion

12h30 : Pause repas – Buffet sur place

14h00 : Débat sur la gestion des paradoxes : comment respecter le droit des personnes à faire des choix, tout en les protégeant ?
Modératrice Coralie SARRAZIN

15h45 : discussion

16h30 : Synthèse de la journée par Monsieur Olivier PIERROT, Directeur Général de l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées.

Pour y assister :

Le nombre de place étant limitée, une inscription préalable est nécessaire.

Les frais de participation à la journée s'élèvent à 20€.

Pour tous renseignements, contactez l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées : **05 62 42 36 36**